

**Dossier incomplet
= pas d'autorisation d'occupation du domaine public**

1. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne

Raison sociale

Nom /Prénom du représentant

Téléphone

Mail

Merci de bien vouloir renseigner votre adresse mail afin d'éviter les envois postaux.



N° Siret

code APE

Joindre obligatoirement l'extrait K-bis de moins de 3 mois

Adresse de l'établissement

Adresse de facturation (si différente de l'adresse du commerce)

Nature du commerce

En cas d'ouverture en cours d'année, préciser la date :

En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

**Toute modification afférente à la présente déclaration devra être signalée sans délai
au Service Sécurité Domaine Public (changement d'adresse, cessation d'activité...)**

2. DECLARATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2024

**Je déclare sur l'honneur occuper la piste POUMAILLE dans le cadre de mon activité commerciale,
entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.**

Je m'engage à payer la redevance (tarif fixé par le conseil municipal)

Ce dossier doit être remis impérativement avant le 31 janvier 2024 (exception pour un commerce qui ouvre en cours d'année), soit :

- par mail à sdp@ville-tulle.fr,
- par courrier postal,
- à l'accueil du service Sécurité Domaine Public (S.D.P.).

Dès réception de votre dossier **complet**, et d'après votre présente déclaration, un arrêté municipal et une facture d'occupation du domaine public seront établis.

Tulle, le
(signature obligatoire avec cachet de l'entreprise)